



Raffarin et les buralistes.

Rubrique : actualités - Date : lundi 17 novembre 2003

JP Raffarin annonce un gel de quatre ans de la fiscalité sur le tabac. C'est ce qu'indiquent l'AFP et la plupart des journaux de samedi.

L'AFP souligne que cette annonce a été faite vendredi par le Premier ministre aux responsables syndicaux des débiteurs. Renaud Dutreil, ministre de tutelle, a toutefois réaffirmé que ce moratoire n'interviendrait qu'après la hausse fiscale de début janvier et il a également indiqué que l'indemnité compensatrice destinée aux débiteurs qui enregistreraient une baisse d'au moins 5% de leur CA serait dé plafonnée. L'agence qui note que les débiteurs ont décidé de manifester à nouveau le 24 novembre car pour eux les hausses constituent un préjudice économique et encouragent la contrebande, relève que pourtant le moratoire constituait la mesure phare du « contrat d'avenir » et que JP Raffarin s'est impliqué personnellement dans le dossier.

Dans une seconde dépêche l'AFP rapporte les déclarations du Pr Gérard Dubois, président de l'Alliance contre le tabac, qui s'est déclaré « indigné et déçu » après l'annonce de ce gel.

D'après le Monde du 15 « Raffarin veut amadouer les buralistes » et le gouvernement leur propose un « moratoire fiscal » « point le plus spectaculaire » du « contrat d'avenir ». Le journal affirme en effet que le « Premier ministre a choisi de se placer en première ligne sur ce dossier sensible qui concerne une profession plutôt classée à droite dont la mauvaise humeur ne peut laisser indifférent à quelques mois des élections ». Le quotidien qui présente les différents volets du « contrat d'avenir » et notamment celui concernant la politique d'harmonisation européenne des taxes sur le tabac, informe qu'Alain Lambert ministre du budget et Noëlle Lenoir ministre délégué aux affaires européennes préparent sur le sujet « un mémorandum à l'intention de la commission européenne », la France souhaitant également que l'Europe revienne sur le plafond actuel de 400 cigarettes que peuvent acheter les Français dans d'autres pays de l'UE. Suivent les dispositions concernant le volet sécuritaire du « contrat d'avenir » pour la présentation duquel le ministre de l'Intérieur « a devancé d'une journée le Premier ministre ». Et aussi un reportage au Celtic, bar tabac de Creil, où « la hausse du tabac revient dans toutes les discussions » animées par la patronne. Soulignant « qu'à peine évoqué, le prix du tabac enflamme les esprits » et « alimente une grogne générale contre l'euro, les baisses d'impôts réservées aux riches, les radars automatiques, les dirigeants d'Elf ou les vacances luxueuses de la famille Chirac », le journal met en exergue ce commentaire d'Alain, « Y'en a marre de cette politique (&) qui nous empêche de fumer de picoler et de rouler ».

Le Figaro du 15 parle de « coup de pouce de Raffarin aux buralistes » et affirme que le gouvernement « multiplie rencontres et initiatives pour désamorcer le conflit avec cette profession ». D'après le quotidien « alors que le président Chirac a fait de la lutte contre le cancer un des grands chantiers du quinquennat, la santé publique a laissé temporairement le devant de la scène aux enjeux fiscaux économiques et depuis peu politiques » avec un président du FN qui « fait les yeux doux » aux buralistes, lesquels montent eux-mêmes des listes pour les élections régionales.

« Comment faire la guerre aux fumeurs sans faire la guerre aux buralistes ? » interroge les Echos du 17 qui assure que « le gouvernement a choisi : il ne la fera plus la guerre ni aux uns ni aux autres. Tant pis pour la santé publique » ajoutant que « JP Raffarin met un terme à la politique de lutte résolue engagée contre le tabagisme par JF Mattei ».

En bref d'après le Journal du Dimanche « personne n'est content » des débitants aux associations anti tabac qui pourtant se rejoignent sur un point « ils ne comprennent pas pourquoi le gouvernement ne repousse pas la hausse de janvier ».

Libération du 15 qui consacre trois pleines pages au tabac affirme que « les buralistes enfument Raffarin » et que « pour rassurer les débitants le plan cancer est freiné ». Jugeant que « l'heure est à la reculade », le journal évoque le « contrat d'avenir » proposé par JP Raffarin, qui n'est toutefois « pas suffisant pour les buralistes qui ont décidé de maintenir leur manifestation du 24 novembre ». D'après le journal le moratoire fiscal « contredit la guerre déclenchée contre le tabagisme, officiellement au nom de la lutte contre le cancer » plan qui « doit être financé par les recettes du tabac ». Le quotidien pour qui JP Raffarin « a préféré lâcher du lest » car il s'est « attiré les foudres d'une bonne partie l'opinion », souligne qu'il « craint de perdre le soutien d'une profession plutôt classée à droite, draguée par le FN ». Affirmant que les buralistes « sont l'objet de toutes les attentions » le journal ne se dit « pas sûr que cette stratégie d'apaisement soit la bonne » car les buralistes « ont en travers de la gorge les hausses de cette année » et « n'ont pas l'intention de lâcher le gouvernement jusqu'à ce que la hausse de janvier soit annulée ».